



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**PREFECTURE DE FARAFANGANA**  
**DISTRICT DE FARAFANGANA**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 06-PREF/FRF/PRMP/CIAD/2025**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d entretien d un radier, des dalots et des ponts, séparé en cinq lots : Lot n°1 Un radier à Beambatry, rive de Ramanongoa et deux dalots situés à Tetezantsirika , CR Amporoforo, DISTRICT FARAFANGANA -Lot n°2 pont situé à Maroroka, CR Manambotra sud, DISTRICT FARAFANGANA -Lot n°3 pont situé à Loharia, FKT Vohobory, CR Ihorombe, DISTRICT FARAFANGANA -Lot n°4 pont situé à Mahatsinjo, FKT dudit, CR Ihorombe, DISTRICT FARAFANGANA -Lot n°5 pont situé Agnivot Sara, CR Maheriraty, DISTRICT FARAFANGANA "**.

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **quatre (4)** Lot(s) au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Au bureau de la PREFECTURE DE FARAFANGANA**

Rue :

Etage / Numero de Bureau :

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Au bureau de la PREFECTURE DE FARAFANGANA et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 5: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Au bureau de la PREFECTURE DE FARAFANGANA** au plus tard le **23/09/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: quatre cent cinquante mille Ariary (Ar450 000.00)

- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 5: cent cinquante mille Ariary (Ar150 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORERIE GENERALE DE FARAFANGANA

8. Une visite de lieu est **facultative**



à ..... Le 10/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics